

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 534-89 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de déplacer un arrêt sur le boulevard René-Gaultier du numéro civique 1988 vers l'intersection avec la Place du 350^e

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 4 juillet 2022.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 4 octobre 2022.

La directrice des Affaires corporatives et du Greffe,



Me Johanne Fournier, OMA